



PASSAGE DE L'HIVER

Dispositifs à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production, malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser **des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.**

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

Les clients « patients à hauts risques vitaux » (listés par l'ARS) peuvent être concernés par des risques de délestage. Ces clients seront contactés par téléphone, SMS ou e-mail. **Sans réponse de leur part, des équipes Enedis se déplaceront directement chez eux pour les avertir.**

ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE WWW.MONECOWATT.FR

Rendez-vous sur le site **www.monecowatt.fr** pour vous inscrire à l'alerte « **vigilance coupure** » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.



EN PRATIQUE

JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Je peux appeler le **09 70 82 00 70** (serveur vocal)

MESURES DE PRECAUTIONS A PRENDRE

- **Ne pas utiliser l'ascenseur**
- **Limiter l'ouverture** du frigo et des fenêtres pendant la coupure
- **Prudence** lors de l'utilisation de bougies
- **Ne pas recourir** à une **alimentation électrique non sécurisée**
- **Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure**

QUE FAIRE SI J'UTILISE UN EQUIPEMENT MEDICAL ?

- **Contactez la Mairie d'Issou** par téléphone (01 34 97 19 19) ou rendez-vous sur place
- **Le cas échéant, rendez-vous à l'hôpital le plus proche**

BON À SAVOIR

- **Les techniciens d'Enedis ne sont pas impliqués dans le cadre des coupures temporaires** liées au passage de l'hiver, elles seront réalisées à distance.
- Ces potentielles coupures temporaires **ne sont pas effectuées via le compteur électrique.**
- La **réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance** sans aucune action de votre part.

En cas de travaux sur le réseau, contactez le Centre d'Appels Dépannage d'Enedis **par téléphone 24h/24, 7j/7 : 09 726 750 +** deux chiffres de votre département.

Enedis, qui sommes-nous ?

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques.